

[EN EXCLUSIVITÉ] On vous offre la séquence "énergie citoyenne" du film "Après Demain" !



À quelques jours de Noël, nous vous offrons un petit cadeau : en exclusivité, vous pouvez revoir toute la séquence du film "Après Demain" consacrée au circuit court de l'énergie et à l'énergie citoyenne. Retrouvez-y Enercoop, Énergie Partagée, Solaire d'ici et la Ferme éolienne d'Avessac... et quelques infos et photos sur les avant-premières !

[Je veux voir ça !](#)

**Vous avez encore des cadeaux à trouver ?**



Les réunions familiales de fin d'année sont l'occasion de partager. Pourquoi ne pas communiquer à vos proches l'enthousiasme des projets citoyens d'énergie ? Et les engager en leur faisant cadeau de parts Énergie Partagée ?

[Offrir des actions Énergie Partagée](#)

Découvrez Plaine Énergie Citoyenne, un projet marrainé par Marie-Monique Robin !



Plaine Énergie Citoyenne est une nouvelle coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable, accompagnée par Énergie Partagée, créée mi-novembre. Découvrez ce beau projet d'implantation de toitures solaires à Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis !

[En savoir plus sur le projet](#)

**Énergie Partagée dans les médias**

[Comment verdir son épargne avec Énergie Partagée](#)



France Inter a consacré une chronique à Énergie Partagée et à l'investissement citoyen le 8 novembre, à l'occasion de la parution de notre livret "Énergie citoyenne : mon argent agit !".

[Pourquoi des collectifs citoyens se mettent à produire leur propre électricité](#)

Le 10 décembre, 20 Minutes a publié un long reportage consacré au mouvement de l'énergie citoyenne, avec un focus sur le magnifique projet du parc solaire citoyen des Survoltés d'Aubais.



**Webinaire et formation à venir**

**WEBINAIRE GRATUIT** jeudi 10 janvier, 10h30 - 12h30 Inscrivez-vous pour notre [web/enr "Formations Énergie Partagée, quoi de neuf en 2019 ?"](#)

**FORMATION** jeudi 24 janvier | Marseille ["Module 3 : Organisation et dynamique de groupe"](#)

Les membres de collectifs citoyens adhérents d'Énergie Partagée qui ne peuvent bénéficier de la prise en charge des frais par leur OPCA via leur plan de formation auront un tarif privilégié : 100 € par session de formation.



Le bulletin Court Circuit est réalisé grâce au soutien de nos partenaires :

